



VOE - Granuloé

granuloé

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Augmentation de la capacité de production de granulés Site Granuloé Labourse (62)

PJ n°5 bis : Résumé non technique de l'étude
d'incidence



Rapport n°A127569/version C– Février 2025

Projet suivi par Julien CHADEFaux – 06.27.87.06.33.51 – julien.chadefaux@anteagroup.fr



Fiche signalétique

Augmentation de la capacité de production de granulés

Site Granuloé Labourse (62)

PJ n°5 bis : Résumé non technique de l'étude d'incidence

CLIENT	SITE
VOE - Granuloé	Granuloé
	720 rue Pierre et Marie Curie 62113 Labourse
	Christophe BREVIERE Directeur du développement des unités de granulation +33.6.64.71.12.69 granuloe@voe.bio

RAPPORT D'ANTEA GROUP

Responsable du projet	Julien CHADEFaux
Interlocuteur commercial	Julien CHADEFaux
	Implantation de Lille
Implantation chargée du suivi du projet	03.20.43.25.55 secretariat.lille-fr@anteagroup.com
Rapport n°	A 127569
Version n°	version C
Votre commande et date	Commande du 27/11/2023
Projet n°	NPCP230184

	Nom	Fonction	Date	Signature
Rédaction	CACHEUX V.	Ingénieur d'études	Février 2025	
Approbation	FERRANDINI V.	Ingénieur de projets	Février 2025	

Sommaire

1. Objet du dossier	4
2. Présentation du site et du projet	5
2.1. Localisation	5
2.2. Emprise cadastrale	6
2.3. Contexte et objectifs du projet	7
2.4. Présentation des installations et du procédé du site	7
2.4.1. Description des installations du site	7
2.4.2. Description du procédé	8
2.4.3. Modifications apportées par le projet	9
3. Description de l'état initial du site	11
3.1. Préambule	11
3.2. Synthèse des enjeux et contraintes	11
4. Analyse des effets de l'installation sur l'environnement et mesures associées	13
4.1. Préambule	13
4.2. Synthèses des incidences et des mesures	14

Table des figures

Figure 1 : Localisation du site Granuloé	5
Figure 2 : Plan d'emprise cadastrale du périmètre ICPE des installations	6
Figure 3 : Schéma de principe du procédé de fabrication	8
Figure 4 : Localisation des équipements projetés au sein du process	9
Figure 5 : Photographies de la zone du projet	10

Table des tableaux

Tableau 1 : Détail de l'emprise cadastrale du site Granuloé de Labourse	6
Tableau 2 : Synthèse des enjeux	11
Tableau 3 : Synthèse des incidences du projet et mesures mises en place	14

1. Objet du dossier

La société Granuloé souhaite augmenter sa capacité de production journalière de granulés de bois, plus précisément de la doubler en passant d'une production quotidienne de 10 tonnes à une production de 20 tonnes par jour.

Compte-tenu du volume d'activité projeté (traitement d'une quantité de déchets non dangereux supérieure à 10 tonnes par jour), le projet est soumis à autorisation au titre de la rubrique 2791 de la nomenclature des ICPE.

De fait, le projet Granuloé de Labourse (62) doit donc faire l'objet d'un dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE).

Le présent dossier constitue la demande d'autorisation environnementale pour l'augmentation de la production journalière de granulés de bois par Granuloé sur le site de Labourse (62).

La demande d'autorisation environnementale est cadrée par le formulaire CERFA n°15964*03.

Au regard de la nomenclature annexée à l'article R.122-2 du code de l'environnement (évaluation environnementale / examen au cas-par-cas), le projet étant soumis à autorisation ICPE, il a fait l'objet d'un examen au cas-par-cas sous la rubrique 1.

A la suite de cet examen au cas-par-cas, le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale. Le dossier de demande d'autorisation environnementale devra donc comporter une étude d'incidence environnementale proportionnée à l'importance du projet et à son incidence prévisible sur l'environnement.

Le présent rapport constitue le résumé non technique de l'étude d'incidence (PJ n°5 du CERFA).

2. Présentation du site et du projet

2.1. Localisation

L'activité de transformation en granulés bois par Granuloé se situe sur son site de la commune de Labourse (62), à proximité de Nœux-les-Mines. Il est situé sur la Zone Industrielle (ZI) de Noeux-Labourse.

L'accès au site s'effectue par la Rue Pierre et Marie Curie, une rue à sens unique desservant les sites de l'est de la zone industrielle.

Le site est bordé par l'autoroute A26 à l'est, le terril de Labourse au nord-ouest et la zone industrielle au sud-ouest. Les zones d'habitation les plus proches sont situés à 820 mètres en direction sud-ouest.

Le site est situé au droit de la parcelle ZB 211 d'une surface de 5 564 m².

La figure ci-dessous indique la localisation du site.



Figure 1 : Localisation du site Granuloé

2.2. Emprise cadastrale

Le site Granuloé est situé au droit de la parcelle ZB n°211 d'une surface de 5 562 m².

Le plan d'emprise cadastrale du périmètre ICPE figure en PJ n°2 – Eléments graphiques et est repris ci-dessous.

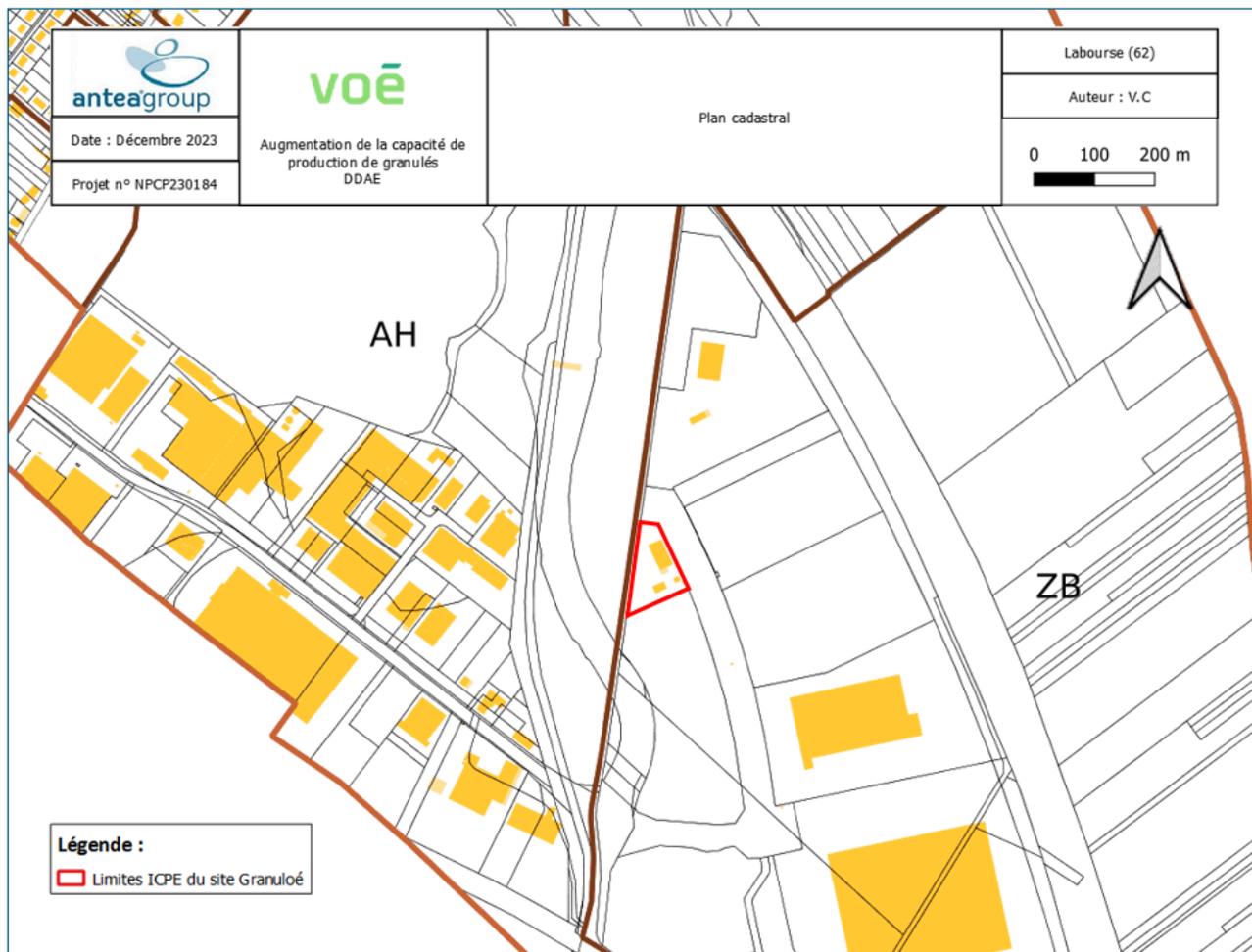


Figure 2 : Plan d'emprise cadastrale du périmètre ICPE des installations

L'emprise des installations sur la parcelle est précisée dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Détail de l'emprise cadastrale du site Granuloé de Labourse

Commune	Code postal	N° de section	N° de parcelle	Superficie de la parcelle	Superficie du site sur la parcelle
Labourse	62113	ZB	211	5 564 m ²	5 564 m ²

2.3. Contexte et objectifs du projet

Sur la commune de Labourse, Granuloé fabrique actuellement des granulés bois à partir de palettes en fin de vie, provenant de fabricants ou de réparateurs de palettes, et d'activités logistiques liées à la grande distribution, notamment la société HDF emballages (entreprise de réparation de palettes) et la société RAMERY environnement à Harnes (recycleur), le magasins Leroy Merlin à proximité du site, etc

Les granulés produits permettent d'approvisionner soit :

- des chaufferies biomasses qui appartiennent au groupe VOE ;
- des chaufferies partenaires ;
- des particuliers par l'intermédiaires de groupement d'achat ou de grandes surfaces.

Le projet de Granuloé consiste à augmenter la capacité de production en passant de 10 tonnes à 20 tonnes de granulés bois produits par jour afin d'optimiser au mieux la durée de fonctionnement des machines (du lundi 6h au samedi 20h).

Aucun travaux n'est prévu pour ce projet.

Le projet prévoit toutefois l'intégration d'un affineur additionnel et d'un générateur d'air chaud pour le séchage du bois. Ce générateur utilise les granulés de bois produits par le site comme combustible.

Par ailleurs, actuellement le site n'est initialement pas concerné par la rubrique 1532 car situé sous le seuil des 1 000 m³ de stockage. Mais suite à l'augmentation de la capacité de stockage du bois sur site, il convient de prévoir par sécurité une augmentation de la capacité de stockage à 1 500 m³ et donc passer en déclaration selon la rubrique 1532.

2.4. Présentation des installations et du procédé du site

2.4.1. Description des installations du site

Les installations du site Granuloé sont les suivantes :

- Un auvent attenant au bâtiment qui contient le broyeur primaire dans lequel sont déposées les palettes bois. Un convoyeur alimente ensuite la trémie située dans la partie process du bâtiment.
- Un bâtiment d'environ 720 m² au sol avec :
 - une partie production, comprenant :
 - trémie, affineur, cyclone, filtre à manche, presse, élévateur, refroidisseur
 - 1 local « atelier »,
 - 1 local de supervision,
 - une partie stockage :
 - 4 silos dont les dimensions unitaires sont de 4,5 m de diamètre pour 7 m de hauteur, directement alimentés en granulés par un système de convoyage qui traverse le mur coupe-feu (granulés vrac),

- Ensacheuse et sacs de granulés (produits finis) avec une zone de stockage d'environ 100 m³ de granulés en sac.

La zone de stockage des granulés est séparée de la partie process du bâtiment par un mur coupe-feu 2h.

- Un bureau d'environ 44 m² au sol.
- Une zone de stockage de matière première extérieure d'environ 150 m² au sol (3 alvéoles d'environ 50 m² au sol, avec une capacité de stockage de 100 m³ chacune) :
 - une alvéole pour les palettes prêtes à la transformation,
 - une alvéole pour le broyat de palette,
 - une alvéole pour les palettes ou broyat dont le taux d'humidité est trop important pour rentrer directement dans le process (>15%). Celle-ci dispose d'un ventilateur qu'il est possible d'actionner pour faciliter la ventilation et le séchage de la matière.
- Une zone de parking pour voitures (environ 65 m²).

2.4.2. Description du procédé

Les palettes, entières, concassées ou broyées, sont stockées dans 3 alvéoles extérieures (300 m³ de stockage).

Les palettes sont ensuite déchargées dans un broyeur primaire sous auvent puis un convoyeur amène les produits dans la partie process du bâtiment (deux systèmes de déferrailage, deux systèmes d'affinage, dispositif de séchage, conditionneur, presse et refroidisseur).

Les granulés produits sont ensuite convoyés soit vers 4 silos de 100 m³ disposant d'une goulotte pour charger les camions (400 m³ de stockage au total) soit vers une ensacheuse afin de faire des sacs de 15 kg qui seront stockés sur des palettes (66 sacs par palettes). Le stockage de palette est de 100 m³ de granulé.

Le schéma ci-dessous représente le procédé de fabrication utilisé par Granuloé.

granuloé

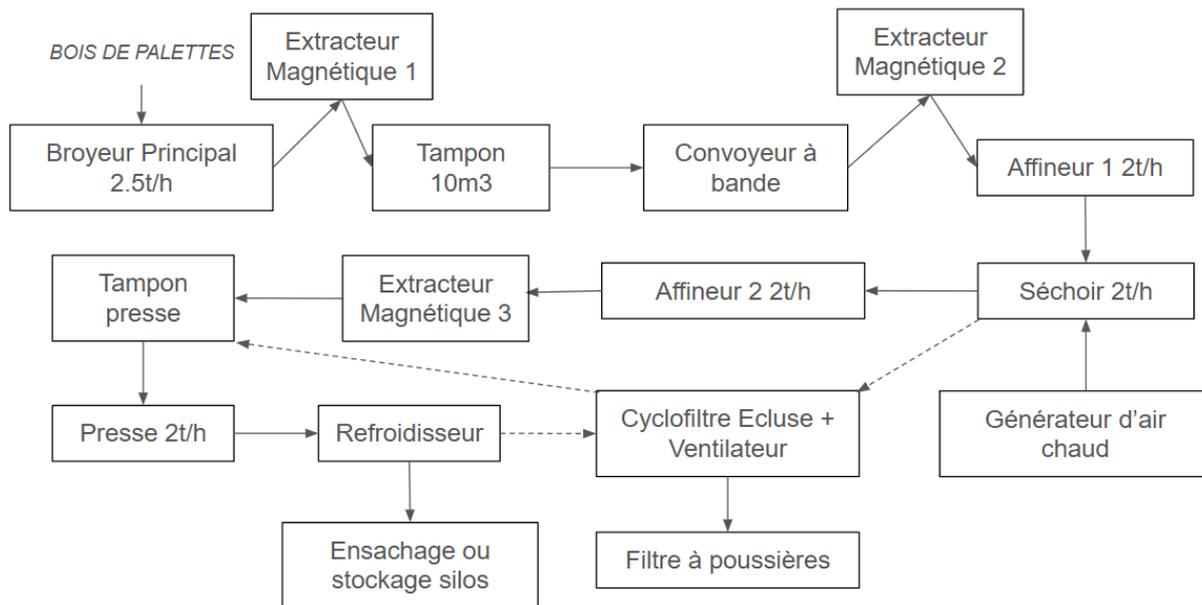


Figure 3 : Schéma de principe du procédé de fabrication

2.4.3. Modifications apportées par le projet

Le projet d'augmentation de la capacité de production de granulés n'entraîne pas de modifications quant à la configuration générale du site. Le projet implique l'intégration d'un affineur additionnel avant la presse (le site comprendra donc 2 affineurs).

Le projet d'augmentation de la capacité de production de granulés de bois implique également l'intégration d'un dispositif de séchage du bois entre les étapes d'affinage et de presse se basant sur la génération d'air chaud. Il sera positionné en extérieur, dans une enceinte fermée (container).

En dehors du broyeur primaire et du générateur d'air chaud projeté, le procédé continuera d'avoir lieu dans le bâtiment. Ainsi, aucun travaux bâtimentaire n'est prévu dans le cadre du projet.

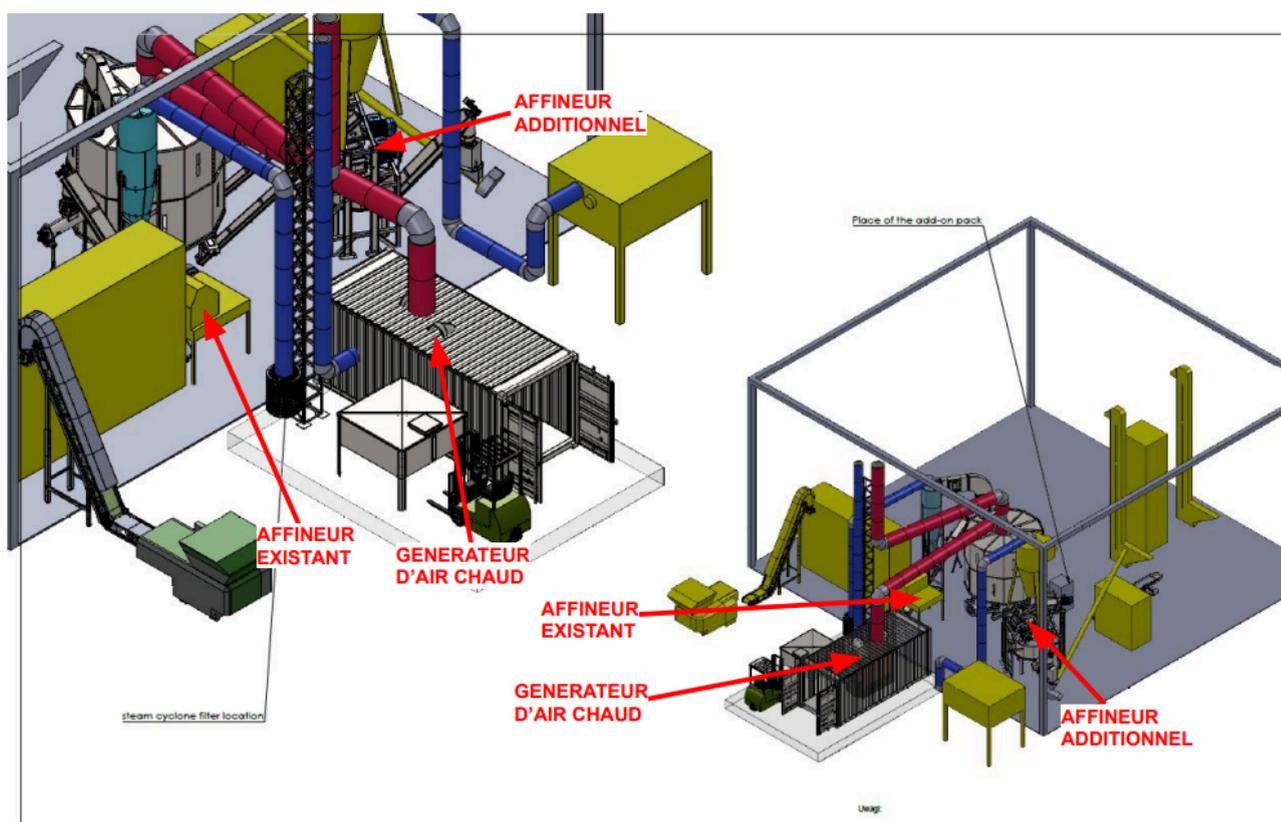


Figure 4 : Localisation des équipements projetés au sein du process

Les granulés seront donc affinés une première fois via l'affineur existant. Ils seront ensuite séchés, si nécessaire, via le générateur d'air chaud projeté, avant d'être affinés une nouvelle fois par le nouvel affineur projeté. Les granulés subiront ensuite l'étape de presse et l'ensemble du procédé déjà en place.

En dehors de l'intégration de l'affineur additionnel et du générateur d'air chaud, les modifications relatives à l'exploitation sont les suivantes :

- l'augmentation de la quantité de produits finis (granulés) et du stockage de matières premières (palettes en fin de vie) ;
- l'augmentation de la cadence de traitement (passage en 2x8) ;
- le doublement du trafic routier : le trafic actuel est de 3 camions par jour et il passera donc à 6 camions par jour ;
- L'augmentation de la quantité de déchets industriels banaux produits par l'activité (vis/clous retirés des palettes) compte-tenu de l'augmentation de la capacité de production. Ces éléments sont recyclés auprès d'un collecteur de métaux.



Figure 5 : Photographies de la zone du projet

3. Description de l'état initial du site

3.1. Préambule

L'analyse de l'état initial du site et de son environnement, présentée ci-après, est la première étape de l'étude d'incidence. Elle consiste à définir, pour chaque segment de l'environnement (le milieu physique, les milieux naturels, le paysage, etc.), les sensibilités du territoire qui peuvent être affectées par le site (état actuel et projeté) et les enjeux environnementaux qui en découlent.

A chaque thème abordé de l'état actuel de l'environnement est associé un niveau d'enjeu en lien avec la sensibilité du site :

- **Enjeu fort**,
- **Enjeu modéré**,
- **Enjeu faible**,
- **Enjeu négligeable** ou absence d'enjeu

3.2. Synthèse des enjeux et contraintes

Le tableau ci-après présente une hiérarchisation des enjeux environnementaux du site à l'issue de l'état initial de l'environnement.

Tableau 2 : Synthèse des enjeux

Segment de l'environnement	Sous-segment	Observations de l'état initial	Niveau d'enjeu
MILIEU PHYSIQUE	Topographie	Le terrain étant plat, il n'y a pas d'enjeu lié à la topographie pour le projet (pas de modification de la topographie existante à prévoir).	Nul
	Sol et sous-sol	Le contexte géologique de la zone du site présente des couches perméables peu profondes. Aucun site BASIAS, BASOL, ou SIS n'est présent au droit du site du projet. En revanche, le passé industriel de la zone dans laquelle s'est implantée le site Granuloé montre des historiques d'épisodes de pollution suspectée ou avérée (dont la plupart ont toutefois été traités).	Modéré
	Eaux souterraines	La nappe de la craie, identifiée au droit du site, y est captive d'environ 12 m de profondeur. Les premiers captages d'alimentation en eau potable sont localisés à environ 2 km à l'est du site. Le sens d'écoulement des eaux n'impactera pas ces captages vis-à-vis du site d'étude.	Faible
	Eaux superficielles	Le site du projet est localisé à 1,3 km à l'est de la Loïse Amont et à 1,4 km à l'ouest du Ruisseau de la Fontaine de Bray. Du fait de leur distance par rapport au site du projet, ces cours d'eau sont peu vulnérables vis-à-vis d'une éventuelle pollution superficielle en provenance du site.	Faible
	Climat	Le site n'est pas situé dans un environnement de conditions climatiques extrêmes.	Faible

	Qualité de l'air	Le projet s'inscrit dans une zone où des sources de pollution atmosphérique sont présentes. La qualité de l'air est également susceptible d'être influencée par la circulation routière.	Modéré
PAYSAGE ET PATRIMOINE	Perspectives de vue	Le projet s'implante sur le parc d'activités LOGISTERRA, au sein de la zone industrielle Nœux-Labourse. Aucune habitation n'est localisée à proximité du site Granuloé (première habitation à plus de 500 m, pas de vis-à-vis).	Faible
	Patrimoine culturel et archéologique	Le site Granuloé est visible depuis le site classé T045. Dans le cadre de la construction du site, une approche paysagère et patrimoniale respectueuse a été mise en place (volumétrie et colométrie du bâti, mise en place de haies). De plus, le projet s'implantant au droit du site Granuloé sur une zone déjà imperméabilisée, le projet n'est pas susceptible d'entraîner un enjeu sur le patrimoine archéologique. Aucun nouveau bâti n'est prévu.	
MILIEU NATUREL	Zones naturelles et Habitats, Faune et Flore	Aucune zone naturelle protégée ne se trouve au droit des installations Granuloé. On recense toutefois une ZNIEFF de type I (Terril au nord-ouest) à proximité du site. Par ailleurs, le projet n'engendre aucune extension de l'emprise des installations Granuloé.	Faible
MILIEU HUMAIN	Population et activité	Les premières habitations ne sont pas situées à proximité du site Granuloé. La plus proche étant située à 820 m au niveau du bourg de Nœux-les-Mines. De plus, aucun établissement sensible n'est recensé à proximité du site du projet. La commune compte aussi peu de lieux touristiques, ou de loisirs.	Faible
	Réseaux et urbanisme	Le projet d'augmentation de la capacité de production de Granuloé est compatible avec les documents d'urbanismes applicables. De plus, le site n'est pas concerné par une Servitude d'Utilité Publique (SUP).	Nul
	Transports et circulation	Les routes de la zone d'étude sont des axes de circulation majeurs du secteur avec un trafic fortement influencé par les activités industrielles environnantes.	Faible
	Environnement sonore	Les principales sources d'émissions sonores à proximité du site sont l'autoroute A26 au nord-est, et la voie ferrée au sud-ouest du site. Le process est et sera effectué au sein du bâtiment fermé. Aucune habitation n'est localisée à proximité, la plus proche étant située à 820 m du site.	Faible
	Environnement lumineux	Le site d'étude se situe dans une zone urbanisée comprenant plusieurs sources d'émissions lumineuses. Ainsi l'environnement lumineux est déjà fortement détérioré.	Faible

4. Analyse des effets de l'installation sur l'environnement et mesures associées

4.1. Préambule

La présente étude analyse pour chaque segment de l'environnement présentant des enjeux, l'impact du site projeté.

L'analyse des effets cumulés avec d'autres projets connus hors site est développée dans un chapitre spécifique en fin d'étude d'incidences.

La hiérarchisation des incidences du site sur l'environnement, avec prise en compte des mesures, est réalisée selon une cotation qualitative en sept niveaux :

- **Incidence très forte,**
- **Incidence forte,**
- **Incidence modérée,**
- **Incidence faible,**
- **Incidence négligeable,**
- **Incidence nulle,**
- **Incidence positive.**

Pour rappel, Granuloé fabrique actuellement des granulés bois à partir de palettes en fin de vie. Le projet de Granuloé consiste à augmenter la capacité de production en passant de 10 tonnes à 20 tonnes de granulés bois produits par jour afin d'optimiser au mieux la durée de fonctionnement des machines (du lundi 6h au samedi 20h).

Le projet d'augmentation de la capacité de production de granulés n'entraîne pas de modifications quant à la configuration générale du site. Le projet implique néanmoins l'intégration d'un affineur additionnel avant la presse (le site comprendra donc 2 affineurs).

Le projet d'augmentation de la capacité de production de granulés de bois implique également l'intégration d'un dispositif de séchage du bois entre les étapes d'affinage et de presse se basant sur la génération d'air chaud. Il sera positionné en extérieur, dans une enceinte fermée (container).

En dehors du broyeur primaire et du générateur d'air chaud projeté, le procédé continuera d'avoir lieu dans le bâtiment. Ainsi, aucun travaux bâtementaire n'est prévu dans le cadre du projet.

Aucun travaux bâtementaire n'est prévu dans le cadre du projet. Ainsi, l'analyse des effets de l'installation sur l'environnement est réalisée en phase exploitation uniquement.

4.2. Synthèses des incidences et des mesures

Le tableau qui suit synthétise les incidences du projet, pour chaque thématique, et présente les mesures pour éviter, réduire ou compenser (ERC) ces incidences.

Tableau 3 : Synthèse des incidences du projet et mesures mises en place

Thématique	Segment	Description des incidences et des mesures de réduction	Evaluation des incidences
Milieu physique	Structure et qualité des sols	<p>Les installations de Granuloé sont implantées sur une plateforme imperméabilisée (dalle béton), que ce soient les bâtiments (bâtiment de production, auvent de stockage, bureaux) ou la voirie interne.</p> <p>Le site Granuloé ne met en œuvre de produits dangereux. Ce point sera maintenu dans le cadre du projet.</p>	Nulle
	Eaux souterraines et superficielles	<p>Le projet ne modifie pas la gestion des eaux pluviales du site.</p> <p>Aucun prélèvement d'eau (souterraine ou de surface) n'est réalisé dans le cadre de l'exploitation des installations après mise en place du projet.</p> <p>Le site dans son état actuel et futur (après mise en place du projet) ne met pas en jeu de rejets aqueux de process.</p>	Nulle
	Climat et vulnérabilité au changement climatique	<p>Le projet d'augmentation de la production entrainera de faibles rejets de GES ou de CO₂ dans l'atmosphère liés au faible trafic routier (6 camions/jours) et aux gaz d'échappement du générateur d'air chaud (essentiellement du CO₂). Ces émissions sont toutefois très limitées.</p> <p>Le site Granuloé contribue à valoriser une filière énergétique vertueuse (valorisation du bois de palettes en granulés pour chaufferies biomasses). Il favorise le développement de boucles locales d'énergie. Le projet d'augmentation de la capacité de production de granulés continue de s'inscrire dans cette démarche.</p>	Positive
Paysage et patrimoine	Paysage et patrimoine	<p>Le projet s'implante sur le parc d'activités LOGISTERRA, au sein de la zone industrielle Nœux-Labourse.</p> <p>Le projet d'augmentation de la capacité de production de granulés n'implique ni la construction de nouveau bâtiment ni la mise en place de nouveau stockage susceptible de modifier la perception du site depuis l'extérieur.</p> <p>Par ailleurs, le site du projet n'est pas situé à proximité immédiate des premières habitations, qui sont localisées à environ 650 m au sud-ouest.</p>	Nulle

Thématique	Segment	Description des incidences et des mesures de réduction	Evaluation des incidences
Milieu naturel	Biodiversité	<p>Le projet s'implante au droit des limites actuelles du site Granuloé.</p> <p>Le projet n'implique pas d'imperméabilisation de nouvelles surfaces et ne consomme donc aucun espace supplémentaire. Il n'aura donc pas de conséquences sur la biodiversité.</p>	Nulle
Milieu humain	Activité économique	<p>Le projet a plusieurs bénéfices économiques et écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation de la quantité de palettes recyclés à des fins d'alimentation énergétique et non détruite ; • L'augmentation des capacités de fourniture des chaudières biomasses alimentées par le site ; • La réduction de l'utilisation de mode d'alimentation énergétique fossile ; • L'optimisation de la durée de fonctionnement des machines du site Granuloé (du lundi 6h au samedi 20h). <p>Globalement, le projet permet d'accroître l'activité de Granuloé et ainsi de continuer à favoriser le développement de boucles locales d'énergie.</p>	Positive
	Consommation d'eau	<p>Le volume annuel consommé pour traiter 2500 tonnes est d'environ 150 m³. Un cahier est tenu à jour pour surveiller la consommation d'eau.</p> <p>La production étant doublée dans le cadre du projet, la consommation d'eau devrait être doublée et ainsi d'augmenter à 300 m³ par an.</p>	Modérée
	Déplacements et circulation	<p>Actuellement, les flux logistiques sont faibles. Ils représentent environ 2 camions journaliers pour la livraison de matière première et 1 camion journalier pour la livraison de produit fini, soit 3 camions par jour.</p> <p>Le trafic engendré par le projet d'augmentation de la capacité de production de granulés sera de 3 par jour, soit 6 camions par jour au total pour le site Granuloé.</p>	Négligeable

Thématique	Segment	Description des incidences et des mesures de réduction	Evaluation des incidences
Cadre de vie et santé	Rejets atmosphériques et qualité de l'air	<p>Le nouveau générateur d'air chaud au granulé bois induira le rejet de faibles de quantités de gaz d'échappement et de CO2. Il sera aussi équipé d'un filtre pour les poussières.</p> <p>Le potentiel rejet de poussières induit par l'augmentation du broyage est fortement réduit par une bonne gestion de la matière première passant par son traitement direct et une humidité du bois adéquate.</p> <p>Les gaz d'échappement des véhicules de transport génèrent des rejets atmosphériques. Le trafic de véhicules lourds est augmenté de 3 camions par jour, quantité considérée comme négligeable.</p>	Négligeable
	Environnement sonore	<p>De par l'ajout du générateur de séchage, le projet d'augmentation de la capacité de production est susceptible d'entraîner une augmentation du débit sonore instantané induit par le site.</p> <p>Afin d'atténuer à la source les émissions sonores induites par le générateur, celui-ci sera positionné dans un container type maritime. De plus, le générateur ne sera en fonctionnement que quelques mois dans l'année, et uniquement en journée.</p>	Faible
	Environnement lumineux	<p>La plage horaire de fonctionnement de l'usine étant modifiée (6h-20h au lieu de 8h-17h30), le projet entraîne le prolongement de l'éventuel allumage de l'éclairage en hiver.</p> <p>L'éclairage extérieur sera limité aux abords de la voirie pour permettre la réalisation des opérations en toute sécurité.</p>	Négligeable
	Nuisances olfactives	<p>Les activités du site Granuloé ne sont pas génératrices d'odeurs. Le projet ne modifie pas ce point.</p>	Nulle

Thématique	Segment	Description des incidences et des mesures de réduction	Evaluation des incidences
	Production de déchets	<p>Le process de granulation utilisé par Granuloé concerne directement le traitement de déchets. Celui-ci conduit à la valorisation de 100 % des déchets de bois de classe A réceptionnés. Le projet ne modifie pas ce point.</p> <p>De par la nature des matières premières (palettes usagées) et les activités annexes nécessaires au fonctionnement du site, des déchets sont produits en quantité limitée. Cette quantité devrait toutefois être doublée compte-tenu de l'augmentation de la production.</p> <p>Les métaux collectés lors du déferraillage de la matière première sont recyclés auprès d'un collecteur de métaux.</p> <p>Les déchets générés lors des opérations de maintenance et d'entretien, ainsi que les DIB, sont triés et évacués du site dans les filières de recyclage ou d'élimination appropriées.</p>	Faible

Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable. Les incertitudes ou les réserves qui seraient mentionnées dans la prise en compte des résultats et dans les conclusions font partie intégrante du rapport.

En conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou d'une reproduction partielle de ce rapport et de ses annexes ainsi que toute interprétation au-delà des énonciations d'Antea Group ne sauraient engager la responsabilité de celui-ci. Il en est de même pour une éventuelle utilisation à d'autres fins que celles définies pour la présente prestation.

Les résultats des prestations et des investigations s'appuient sur un échantillonnage ; ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas liés à l'hétérogénéité des milieux naturels ou artificiels étudiés. Par ailleurs, la prestation a été réalisée à partir d'informations extérieures non garanties par Antea Group ; sa responsabilité ne saurait être engagée en la matière.

Antea Group s'est engagé à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à l'exécution des prestations et s'est conformé aux usages de la profession. Antea Group conseille son Client avec pour objectif de l'éclairer au mieux. Cependant, le choix de la décision relève de la seule compétence de son Client.

Le Client autorise Antea Group à le nommer pour une référence scientifique ou commerciale. A défaut, Antea Group s'entendra avec le Client pour définir les modalités de l'usage commercial ou scientifique de la référence.

Ce rapport devient la propriété du Client après paiement intégral de la mission, son utilisation étant interdite jusqu'à ce paiement. A partir de ce moment, le Client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser, sous réserve de respecter les limites d'utilisation décrites ci-dessus.

Pour rappel, les conditions générales de vente ainsi que les informations de présentation d'Antea Group sont consultables sur : <https://www.anteagroup.fr/fr/annexes>

Le changement climatique n'implique pas seulement un monde plus chaud, il annonce un monde qui change.



Notre métier, vous accompagner pour gérer ces enjeux.



Siège social : ZAC du Moulin, 803 Boulevard Duhamel du Monceau, CS 30602, 45166 OLIVET CEDEX – Antea France – SAS au capital de 4 700 000 € - SIREN 393 206 735 – Code APE 7112 B

Références :



Portées
communiquées
sur demande